

PROMOUVOIR LES SERVICES

À LA PERSONNE POUR DYNAMISER L'EMPLOI : 3 GRANDS DOMAINES

- ▶ Les services à la famille.
- ▶ Les services à la vie quotidienne.
- ▶ Les services aux seniors et personnes handicapées.

LES SERVICES À LA FAMILLE

POUR LA GARDE D'ENFANTS

- ▶ Garde d'enfants à domicile
- ▶ Garde d'enfants hors du domicile (*crèche, jardin d'enfant, halte-garderie, garderie périscolaire, assistance maternelle agréée*)

POUR LES COURS À DOMICILE

- ▶ Soutien scolaire et cours à domicile
- ▶ Assistance informatique et Internet
- ▶ Assistance administrative

LES SERVICES À LA VIE QUOTIDIENNE

POUR LE MÉNAGE

- ▶ Entretien de la maison et travaux ménagers
- ▶ Collecte et livraison de linge repassé (*à condition que cette prestation soit comprise dans un ensemble d'activités effectuées à domicile*)

L'ENTRETIEN DE LA MAISON

- ▶ Petits travaux de jardinage
- ▶ Petit bricolage
- ▶ Gardiennage et surveillance temporaire des résidences principales et secondaires

L'ALIMENTATION

- ▶ Préparation de repas à domicile
- ▶ Livraison de repas ou de courses à domicile (*à condition que cette prestation soit comprise dans un ensemble d'activités effectuées à domicile*)

LA COORDINATION

- ▶ Mise en relation et distribution de services

LES SERVICES AUX SENIORS ET PERSONNES HANDICAPÉES

À DOMICILE

- ▶ Assistance aux seniors (*sauf actes médicaux*)
- ▶ Assistance aux personnes handicapées (*dont interprète en langue des signes, technicien de l'écrit et codeur en langage parlé complété*)
- ▶ Garde-malade (*sauf les soins*)

POUR LES DÉPLACEMENTS

- ▶ Aide à la mobilité et transport de personnes (*à condition que cette prestation soit comprise dans un ensemble d'activités effectuées à domicile*)
- ▶ Accompagnement dans les promenades et les actes de la vie courante

POUR LES PERSONNES DÉPENDANTES

- ▶ Conduite du véhicule personnel pour des trajets domicile/travail, en vacances ou pour des démarches administratives (*à condition que cette prestation soit comprise dans un ensemble d'activités effectuées à domicile*)
- ▶ Soins esthétiques à domicile
- ▶ Soins et promenades d'animaux domestiques

CONTACT : Luc Thomassin

Tél. : 01 41 97 07 01 ou 06 98 50 14 61 • e-mail : contact@initiativescitoyennes.fr

NOS PARTENAIRES



LES PREMIÈRES RENCONTRES D'INITIATIVES CITOYENNES

PRIORITÉ À L'EMPLOI

AVEC LE SOUTIEN DE



DOMAINE DU MONT LEUZE - VILLEFRANCHE-SUR-MER
MARDI 26 JUIN 2007

▶ “LES 1^{ères} RENCONTRES D’INITIATIVES CITOYENNES” DOMAINE DU MONT-LEUZE - JUIN 2007

▶ Les services à la personne représentent aujourd’hui un enjeu majeur pour lutter efficacement contre le chômage par une meilleure insertion sociale et pour favoriser le développement du tissu économique local.

C’est dans ce cadre que le Toit Citoyen parraine aujourd’hui les “Rencontres d’initiatives citoyennes” afin de favoriser l’emploi et de promouvoir les nouveaux services à la personne*.

Ces rencontres d’initiatives citoyennes doivent permettre aux élus des collectivités locales :

- de s’impliquer dans l’implantation des services à la personne ;
- de favoriser le retour à l’activité des demandeurs d’emploi ;
- d’impliquer les services sociaux et tous les intervenants (entreprises, prestataires de services et associations) dans ce processus.

Ces premières rencontres-test, destinées à être généralisées à l’échelon national, visent aussi à proposer des solutions concrètes et à apporter une information précise correspondant aux attentes des décideurs locaux et de leurs administrés.

QUATRE GRANDS AXES FERONT L’OBJET D’UN FORUM CENTRÉ SUR LES OBJECTIFS DES EMPLOIS DE SERVICES À LA PERSONNE :

- un outil de réinsertion sociale • un outil de politique RH (entreprises et collectivités) • un outil de développement économique • un outil de gestion des prestations sociales (APA, AEH...).

CET ÉVÉNEMENT PRENDRA LA FORME D’UN CARREFOUR DE RENCONTRES ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS INTERVENANT À L’ÉCHELON LOCAL DANS LE DOMAINE DES SERVICES À LA PERSONNE :

- les acteurs institutionnels • les élus des 11 communes sélectionnées pour cette première opération**
- les associations locales, les entreprises intervenant sur les 20 métiers des services à la personne, les CCAS
- les représentants des organisations professionnelles et des entreprises • les interlocuteurs institutionnels.

Le Toit Citoyen, à l’origine de cette initiative, a été initié et créé par la société Tir Groupé, premier émetteur français de chèques-cadeaux, qui fournit de nombreuses structures publiques en chèques-cadeaux à destination des agents comme des administrés (chèques-cadeaux, bons à vocation sociale, bons alimentaires...).

* Créé originellement pour permettre aux élus des Comités d’entreprise de disposer d’un lieu pour se rencontrer, le Toit Citoyen est basé au sommet de l’Arche de la Fraternité dans le quartier d’affaires de la Défense, à Paris.

** Communes de la Communauté d’agglomération Nice Côte d’Azur : Beaulieu, Cap-d’Ail, Eze, Nice, La Trinité, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Villefranche-sur-Mer ; communes de la Communauté d’agglomération de la Riviera française : Beausoleil, Menton, Roquebrune-Cap-Martin, La Turbie.

▶ Vous êtes Maire, adjoint en charge des affaires sociales, vous êtes concernés par les services à la personne pour :

- **PROMOUVOIR** les nouveaux métiers de services à la personne.
- **DIFFUSER** l’information auprès de vos structures communales d’insertion.
- **INTERVENIR** dans le processus par la création d’emplois de services afin de répondre aux attentes de vos administrés en matière de services ou de ceux en recherche d’emploi.

LES SERVICES À LA PERSONNE VOUS PERMETTENT DE :

RÉDUIRE LE CHOMAGE DANS VOTRE VILLE

Pour les demandeurs d’emploi de votre collectivité, les services à la personne peuvent vous permettre de stimuler le retour à l’activité des demandeurs d’emploi dans les domaines définis par le législateur : agent administratif, agent de maintenance des bâtiments et des espaces collectifs, aide-soignant, assistant de direction, auteur écrivain, chargé de l’accompagnement et de la médiation familiale, conducteur de transport de particuliers, conducteur livreur, cuisinier, employé polyvalent de restauration, gardien de locaux, infirmiers de soins généraux, intervenant en accompagnement médicosocial, intervenant auprès d’adultes, intervenant auprès d’enfants, intervenant en bien-être et développement personnel, intervenant ménager de maison, professionnel de l’entretien des espaces verts, professionnel du toilettage des animaux, responsable de structure sociale, de santé ou pénitentiaire, technicien de maintenance en informatique et bureautique...

RENDRE DES SERVICES, APPORTER UNE AIDE AUX ADMINISTRÉS

POUR LES FEMMES ACTIVES de votre collectivité, les emplois de services à la personne peuvent faciliter la garde des enfants.

POUR LES RETRAITÉS de votre collectivité, les emplois de services permettent de lutter contre le travail non déclaré et de répondre à de nouveaux problèmes liés au vieillissement de la population : travaux, accompagnement, tâches ménagères...

POUR LES PERSONNES DÉPENDANTES domiciliées dans votre collectivité, les emplois de services permettent de mettre à disposition une personne chargée d’effectuer le ménage, de véhiculer, d’assister toute personne dans les tâches quotidiennes.

POUR L’ASSISTANCE DE VOS ADMINISTRÉS dans le domaine des nouvelles technologies : contribuer à la diffusion de l’outil informatique en assurant un service de maintenance en informatique et en bureautique à proximité des utilisateurs.

DÉVELOPPER LE TISSU ÉCONOMIQUE, en favorisant le développement des services à la personne par une politique incitative visant à développer et à soutenir toutes les initiatives débouchant sur la création d’emplois effectifs. Outil d’insertion sociale et de retour à l’activité, les emplois de services permettent de créer du lien social, de stimuler l’activité économique, de concourir au développement local.